

Avis de course

« Trophée De Charentes en Vendée »

Le challenge atlantique du samedi 1er août au dimanche 09 août 2020

Challenge en six étapes inscrites au championnat manche et atlantique de l'U NCL
La Rochelle (SRR) – Royan(R Royan)- Les Sables d'Olonne (SN Sablais)

Programme des étapes du challenge

-
- 2^{ème} Etape : Dimanche 02 août 2020 Royan (Parcours côtiers)
- 3^{ème} Etape : Lundi 03 août 2020 Royan La Rochelle (Course de ralliement)
-

**Autorité Organisatrice (OA) : Société des Régates Rochelaises,
Les Régates de Royan et Les Sports Nautiques Sablais**

Course de grade : 5A
Série(s) : OSIRIS - IRC

La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
- 1.2 les règlements fédéraux,
- 1.3 les règles de classe OSIRIS. Modification aux règles OSIRIS : les skippers s'engageront sur l'honneur à n'utiliser que deux spinnakers maximums par jour de course, ou par course si la course se déroule sur plus d'un jour calendaire.
- 1.4 les règles de classe IRC
- 1.5 la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,

2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A – B - C de la norme CE. Les bateaux de conception antérieure à cette norme doivent être homologués au minimum en 3^e catégorie de navigation ou équivalent (4^e catégorie pour les parcours en baie).
Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation de la course (Semi-hauturière pour les grandes courses, côtière pour les parcours en baie)
- 3.1.1 Tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable
- 3.1.2 Tous les bateaux jaugés en IRC
- 3.2 La régata est ouverte aux bateaux armés en solitaire, en double ou en équipage avec un classement particulier à chaque catégorie. (Solo, Double, Equipage)
Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire à chaque étape en remplissant le formulaire en ligne sur les site des clubs. Ils y préciseront notamment les caractéristiques du bateau. Le règlement interviendra auprès du Club de la ville de départ, suivant des modalités précisées Dans l'avis de course de chaque étape. Lien du formulaire de préinscription de chaque étape



- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
- La licence Club mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - Une autorisation parentale pour les mineurs
 - Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - Le certificat de jauge ou de conformité.
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
- Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - Le certificat de jauge ou de conformité
 - Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
 - Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

4.1 Les droits requis sont les suivants, hors toutes prestations festives :

<i>Étapes</i>	<i>Programme</i>	<i>Montant</i>
2 ^{ème} étape	Courses côtière Royan Les Régates de Royan	20€ / jour
3 ^{ème} étape	Ralliement Royan La Rochelle Les Régates de Royan	30€

5. PROGRAMME

Le programme est un programme à la carte : les inscriptions se font par étapes, ou pour la totalité, chaque jour pouvant être couru en configuration différente (équipage, solo, ou double).

<i>Programme</i>	<i>Dates</i>	<i>Heure</i>
Confirmation des Inscriptions Briefing aux Régates de Royan Résultats de l'étape 1	Samedi 1 ^{er} Août	18h00 19h00 (étape 2) 19h00
Clôture des inscriptions Émargement Course Remise des prix étape 2 Briefing étape 3	Dimanche 2 Août	A 7h30 De 7h00 à 7h30 9h00 Baie de Royan A 18h00 Régates de Royan 19h00
Émargement étape 3 Mise à disposition Comité de course	Lundi 3 Août	De 7h00 à 7h30 9h00 Baie de Royan

- 5.3 Programme des étapes :
- 1^{ère} Etape : Samedi 1^{er} août La Rochelle Royan BM 09H38 (Course de ralliement départ 9H00)
 - 2^{ème} Etape : Dimanche 02 août Royan BM 10H52 (Parcours côtiers 9h00)
 - 3^{ème} Etape : Lundi 03 août Royan La Rochelle BM 11H20 (Course de ralliement 9h00)
 -
- 5.4 Le dernier jour de chaque étape, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17H00

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course de chaque étape seront affichées dans chacun des Clubs, suivant les prescriptions fédérales, et disponibles en version électronique sur les sites des Clubs accueillants.

7. PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type côtier étape 2 ralliement étape 3.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit dans chaque avis de course de chaque étape.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour

9. CLASSEMENT

Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur distance

10. PLACE AU PORT

Emplacement au port voire avis de course de chaque étape.

11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU [DP]

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

12. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

13. PRIX

Des prix seront distribués dans chaque Club organisateur. Le challenge fait partie du Championnat UNCL (manche - atlantique duo).

14. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

15. DISPOSITIONS PARTICULIERES COVID-19

15.1 Chaque participant est parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants. »

15.2 Un bateau qui a un cas suspect de Covid 19 dans son équipage doit immédiatement abandonner la course sous peine de disqualification sans instruction.

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter chaque club organisateur des étapes.

-
- **Pour les courses organisées au départ de Royan :**

Marc LAGORD

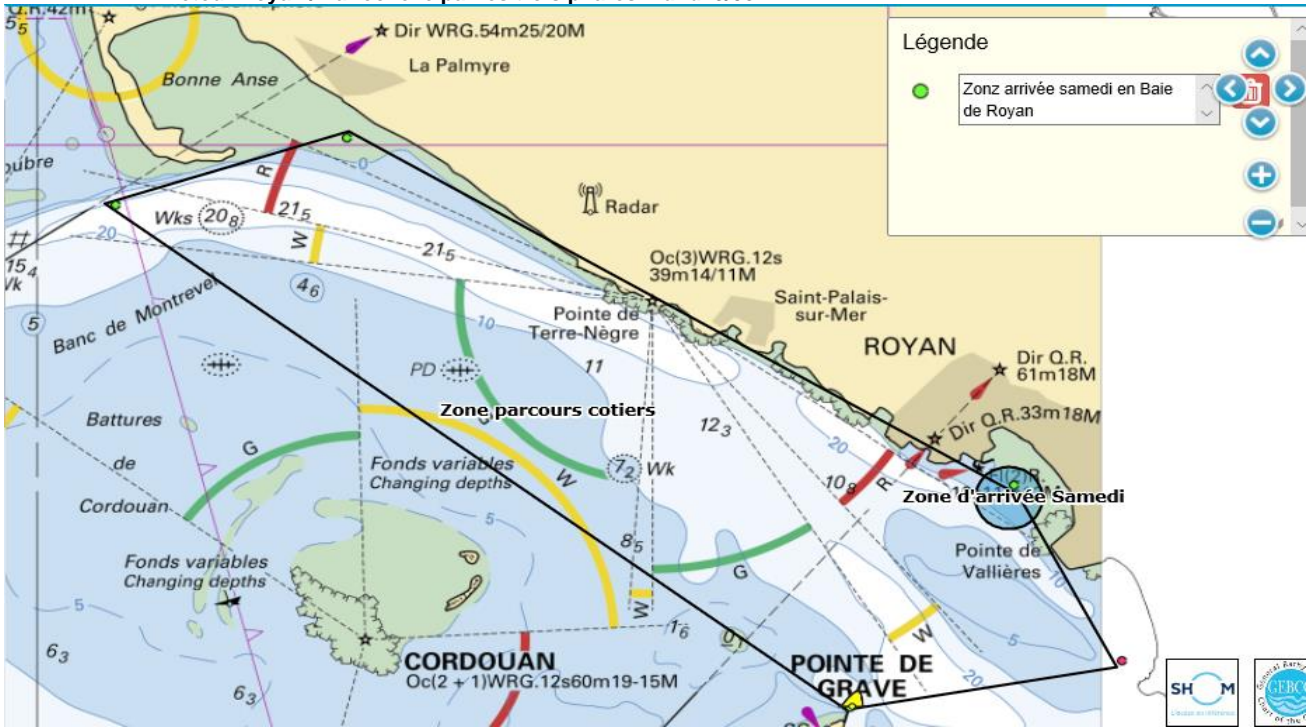
Régates de Royan - Port de Plaisance Promenade Pierre Dugas de Mons 17200 ROYAN –

Tél : 05 46 05 44 13 - email régates. royan@wanadoo.fr

**Annexes: Zone d'arrivée de la course du Samedi en Baie de Royan (cercle bleu)
A l'Est de la bouée R1 environ 0,5 M avec pavillon Bleu sur Bateau Comité**

Zone des parcours côtiers dans l'estuaire de la Gironde Dimanche 2/08

Retour Royan / La rochelle par les trois phares Lundi 3/08



ANNEXE ZONE DE COURSE

